

L'Assemblée Générale Ordinaire de la SIA se tiendra en distanciel le mercredi 20 avril de 15 h 00 à 16 h 30.

Tous les membres SIA à jour de leur cotisation 2022 peuvent y participer en s'inscrivant sur le site www.sia.fr.

Les membres peuvent participer aux votes des résolutions et à l'élection des nouveaux administrateurs, qui sont ouverts entre le 1^{er} avril et le 18 avril inclus, en cliquant sur le lien qu'ils ont reçu par mail.

Ordre du jour :

1. Présentation du Rapport Moral par Frédéric CHARON, Directeur Général de la SIA
2. Présentation du Rapport Financier par Thierry TREVALINET, Trésorier et Gérant de la Sarl, avec Christian SERPAUD, Associé du Cabinet In Extenso
3. Remarques générales par Luc MARBACH, Président de la SIA
4. Discussion générale
5. Résultats des votes pour les nouveaux administrateurs
6. Résultat des votes des résolutions
7. Conclusion